HANDBALL

Règlement universitaire

Saison 2025-2026

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Handball

Pascale JEANNIN *(VP « Pôle éducation et développement des « Handballs »)*
Jérome BRIOIS *(Conseiller Technique National – Adjoint au DTN Pôle Arbitrage – PPF)*
Farid MEDJOUB *(Référent Arbitrage)*
Joëlle DEMOUGE *(CTS - Beach Handball)*

Membres FF Sport U

Alexis BRIANCEAU *(Université de Bordeaux - Beach Handball)*
Nicolas MARTIN *(SKEMA Lille)*

Isabelle ESCOFFIER *(Université de Tours) - Suppléante*
Philippe GRANGET (Université de Rouen) - *Suppléant*

Xavier BAGUELIN *(Directeur National Adjoint)*

Invités

Clémence CASTET (*Collaboratrice LNASU*) *Référente Nationale HB*

Florian GOURLAOUEN *et* **Yannick KINOO** *ENU Hommes*
Grégory CAPELLE *et* **Noémie PELLIZZON** *ENU Femmes*

Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU	09 au 11 juin 2026 Brest (BRETAGNE)	Retours qualifiés 02 avril 2026	7 mai 2026
CFE	17 au 19 mars 2026 à Grenoble (AURA)	5 février 2026	12 février 2026
Beach Handball	Semaine du 12 juin 2026 à Rennes (à confirmer) (BRETAGNE)	Engagements avant le 17 mai 2026	24 avril 2026

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 1 et 2

CFU - 2025-2026 :

Système de répartition des quotas :

- Le territoire national est reparti en 5 inter-ligues (ex-conférences) déterminées à partir des équipes engagées au **7 novembre 2025**. Cette répartition prendra en compte le nombre et le niveau des équipes ainsi que la proximité géographique :
  - **Ile de France** : Paris / Créteil / Versailles
  - **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
  - **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
  - **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
  - **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie

- Chaque inter-ligues se voit attribuer un quota dans chaque filière (N1M ; N1F, N2M et N2F). Elles devront respecter le classement des phases qualificatives pour l'affectation dans les niveaux N1 et N2.
- Deux quotas supplémentaires maximum (sur l'ensemble des 4 filières) sont réservés au **site de Ligue organisateur** qui a jusqu'au **lundi 3 novembre 2025** pour les annoncer. (Les quotas pour l'Ile de France seront distribués directement à la ligue). Les équipes désignées doivent impérativement participer au minimum à un tour qualificatif.
- Les quotas restants seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés de la saison n-1 dans les filières restantes, hors site de Ligue organisateur.
- Possibilité de modification des collectifs lorsque la qualification aux phases finales du championnat de France est acquise.

- *En cas de difficulté à organiser vos phases qualificatives la CMN peut vous accompagner. Nous recommandons l'organisation avec des plateaux compétitifs.*

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

1 – DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE N1 ET N2

09 au 11 juin 2026
BREST (BRETAGNE)

2 – FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 2 poules de 3 équipes (3 matchs en 2x20')
- Le 1er de chaque poule est qualifié en ½ finale
- Matchs croisés 2ème / 3ème poules inversées.
- Match des perdants pour les places 5 et 6 (1 match 2x20') **J2**
- ½ finales (2 matchs 2x20')
- Finales pour les places de 1 à 4 (2 matchs 2x30')

Répartition des quotas par inter-ligues :

QUOTAS		Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest
CFU 1	Filles	1	1	1	1	1
	Garçons	1	1	1	1	1
CFU 2	Filles	1	1	1	1	1
	Garçons	1	1	1	1	1

Les quotas restants seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés de la saison n-1 dans les filières restantes, hors site de Ligue organisateur.
Cette attribution s'effectuera en fonction de la destination (CFU 1/CFU 2, F/H) des 2 quotas octroyés au site de Ligue organisateur.
Les quotas définitifs seront publiés le **jeudi 13 novembre 2025**.

* quota site de ligue organisateur
** quota grâce au champion N-1

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

3 – DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES

2 avril 2026
Inscriptions via sport-u-licences

4 – PRINCIPES GENERAUX

Chaque championnat féminin et masculin des **5 inter-ligues** doit permettre de qualifier l'équipe classée première pour le CFU N1 et l'équipe classée 2ème pour le CFU N2.

Dans chaque inter-ligues, les directeurs régionaux se coordonneront pour organiser les qualifications et remonter à la direction nationale les modalités de leur championnat au plus tard le 2 avril 2026.

Attention ! Aucune licence extérieure autorisée, une licence individuelle autorisée par équipe.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ÉCOLES

CFE 2025-2026 :

Système de répartition des quotas :

- Le territoire national est reparti en 5 inter-ligues (ex-conférences) déterminées à partir des équipes engagées au **7 novembre 2025**. Cette répartition prendra en compte le nombre et le niveau des équipes ainsi que la proximité géographique :
  - **Ile de France** : Paris / Versailles / Créteil
  - **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
  - **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
  - **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
  - **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie

- Chaque inter-ligues se voit attribuer un quota dans chaque filière (N1M ; N1F, N2M et N2F). Elles devront respecter le classement des phases qualificatives pour l'affectation dans les niveaux N1 et N2.
- Deux quotas supplémentaires maximum (sur l'ensemble des 4 filières) sont réservés au **site de Ligue organisateur** qui a jusqu'au **lundi 3 novembre 2025** pour les annoncer. (Les quotas pour l'Ile de France seront distribués directement à la ligue). Les équipes désignées doivent impérativement participer au minimum à un tour qualificatif.
- Les quotas restants seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés de la saison n-1 dans les filières restantes, hors site de Ligue organisateur.
- Possibilité de modification des collectifs lorsque la qualification aux phases finales du championnat de France est acquise.

- *En cas de difficulté à organiser vos phases qualificatives la CMN peut vous accompagner. Nous recommandons l'organisation avec des plateaux compétitifs.*

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

1 – DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES

17 au 19 mars 2026 à Grenoble (AURA)

2 – FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 2 poules de 3 équipes (3 matchs en 2x20')
- Le 1er de chaque poule est qualifié en ½ finale
- Matchs croisés 2ème / 3ème poules inversées.
- Match des perdants pour les places 5 et 6 (1 match 2x20')
- ½ finales (2 matchs 2x20')
- Finales pour les places de 1 à 4 (2 matchs 2x30')

Répartition des quotas par inter-ligues :

QUOTAS		Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest
CFE 1	Filles	1	1	1	1	1
	Garçons	1	1	1	1	1
CFE 2	Filles	1	1	1	1	1
	Garçons	1	1	1	1	1

Les quotas restants seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés de la saison n-1 dans les filières restantes, hors site de Ligue organisateur.
Cette attribution s'effectuera en fonction de la destination (CFE 1/CFE 2, F/H) des 2 quotas octroyés au site de Ligue organisateur.
Les quotas définitifs seront publiés le **jeudi 13 novembre 2025.**

* quota site de ligue organisateur
** Quota grâce au champion N-1

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

3 – DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES

5 février 2026
Inscriptions via sport-u-licences

4 – PRINCIPES GENERAUX

Chaque championnat féminin et masculin des **5 inter-ligues** doit permettre de qualifier l'équipe classée première pour le CFE N1 et l'équipe classée 2ème pour le CFE N2.

Dans chaque inter-ligues, les directeurs régionaux se coordonneront pour organiser les qualifications et remonter à la direction nationale les modalités de leur championnat au plus tard le 5 février 2026.

Attention ! **Aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée en CFE**.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

La convention entre l'ADIUT et la FF Sport U signée le 12 juin 2024, marque le début de la collaboration entre les deux parties.
Cet évènement se déroulera à **(TBD) le XX 03 2026.**

Un système de pré-engagement est mis en place pour les équipes souhaitant participer au Championnat de France des IUT.

Toutes les informations sont disponibles dans une disposition particulière spécifique 👉 https://sport-u.com/sports-ind/cdf-des-iut/

	DATE ET LIEU	PRE-ENGAGEMENT	DIFFUSION DES QUALIFIEES	CONFIRMATION D'ENGAGEMENT
CFU DES IUT	Mars 2026	**9 février 2026**	**TBD**	**TBD**

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNATS PROMOTIONNELS

Dans le but de proposer une pratique alternative, les ligues du Sport U sont invitées à développer des formules tournois ou plateaux dans des activités du type Beach-Hand, Hand à 4, Hand Fauteuil et Hand ensemble. Ce niveau de compétition ne débouche pas sur une phase nationale mais peut si les effectifs le justifient, conduire à une phase qualificative de site académique souple et adaptée à des finales d'inter-ligues.

L'ARBITRAGE

1 – PRINCIPES GENERAUX POUR NATIONAL 1, NATIONAL 2, CFE 1 ET CFE 2

NOUVEAUTÉ !

- Le référent arbitrage de la CMN doit contacter les ligues afin d'identifier les binômes d'arbitres susceptibles d'officier lors des championnats universitaires. Il est demandé à chaque site de Ligue du Sport U de privilégier les étudiants licenciés en formation CUA3 et d'informer la Direction Nationale de la présence d'étudiant.es - arbitres (Binômes) susceptibles de participer aux CFE ou CFU.
- Les fiches de candidatures d'arbitres, licenciés arbitres et / ou joueurs à la FF sport U doivent **impérativement** être envoyées à la Direction Nationales. Elles sont disponibles sur la page handball de la FF Sport U : https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/handball/
- Une prise en charge est prévue par la ligue du Sport U organisatrice pour l'hébergement et la restauration. **Le déplacement reste à la charge de l'AS, du site de ligue ou inter-ligue d'appartenance.** Le remboursement s'effectue sur la base de la réglementation FFSU (*toute dérogation doit-être préalablement acceptée par la direction nationale*).

Niveaux requis :

- N1 et N2 : niveau national universitaire (CUA3 en formation) ou juges fédéraux FFHB ou T1/N
- CFE : niveau régional universitaire (CUA2 – CUA3 en formation) ou juges fédéraux ou T1/N Fédération Française de Handball

Validation des candidatures par le responsable arbitrage de la CMN.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

2 – DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES CANDIDATURES D'ARBITRES

12 février 2026 pour le CFE
7 mai 2026 pour le CFU
Contact : nguerin@sport-u.com

3 – FORMATION D'ARBITRAGE

CUA1 et CUA2

Toutes les Ligues du Sport U sont invitées à poursuivre leurs actions de formation d'arbitres universitaires, de niveau CUA1 et CUA2. Elles doivent faire parvenir à la direction nationale les arbitres licenciés susceptibles d'officier lors du/des championnats (nguerin@sport-u.com). Les frais de déplacements sont pris en charge par la ligue d'appartenance des arbitres désignés.
Les juges accompagnateurs sont pris en charge par la ligue organisatrice (4 personnes).
Se rapporter à l'article 91 du règlement fédéral FF Handball pour les prérogatives des arbitres et accompagnateurs :
https://www.ffhandball.fr/vie-federale/documentation/reglements/

Référents Arbitrages Ligues
https://www.ffhandball.fr/vie-du-hand/jouer/documents_arbitrage/#bibliotheque-supports

CUA3

Les formations CUA3 sont organisées à l'occasion des championnats de France et peuvent faire l'objet d'équivalences FFHandball.

Modalités de prise en charge CUA3 :

- **Déplacement** : La FF Sport U versera sur demande de La Ligue régionale du Sport U d'appartenance du licencié, une indemnisation à hauteur du tarif SNCF (2e classe) dans le cas des déplacements hors académie.
- Restauration et Hébergement : les frais de restauration et hébergement des stagiaires CUA3 seront pris en charge par le site de la Ligue Régionale du Sport U organisatrice du championnat.

  Toutes les formations devront poursuivre le processus de la campagne de formations réalisée par la FFSU.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

RÈGLEMENTS SPORTIFS SPÉCIFIQUES - CFU et CFE

<u>Rappel des modalités de participation</u> (règle générale des sports collectifs : art. 2.3 du guide sportif) : lorsqu'une AS présente plusieurs équipes, chaque équipe est réputée distincte.

- Possibilité de modification des collectifs lors des changements de phase

- **Les étudiant.es licenciés dans une école et une université doivent choisir de s'engager au CFU ou au CFE la même année universitaire. Cela doit être appliqué dès les phases qualificatives régionales.**

A l'issue des championnats qualificatifs, les ligues du Sport U organisatrices communiqueront à la Direction Nationale FF Sport U les feuilles de matchs des équipes concernées.

<u>En cas de forfait :</u>
L'équipe repêchée sera la première équipe non qualifiée de l'inter-ligue concernée. En cas de refus de cette équipe, il y aura un appel à candidatures. Ces dernières seront étudiées par la CMN.

Cas 1 : En cas de forfait en N1, l'équipe seconde du tournoi inter-ligue concernée basculera en N1 et l'équipe repêchée jouera en N2.

Cas 2 : En cas de forfait en N2, l'équipe repêchée jouera en N2.

Le règlement FFHandball https://www.ffhandball.fr/viefederale/documentation/reglements/ s'applique au-delà des précisions ci-dessous :

<u>Durée des matchs</u>

Pour les finales :
<u>Pour les finales (places 1 à 4)</u> : 2 x 30mn (mi-temps : 10mn)

Matchs de poules, classement et ½ finales :
Poules de 3 : matchs en 2 x 20mn (mi-temps : 5mn de pause sur le terrain)
Poules de 4 : matchs en 1x30mn
Poules de 5 : matchs en 1x30mn
La CMN pourra adapter les durées de jeu en fonction de situations particulières.
En cas de forfait non remplacé dans une poule de 3, deux matchs (aller-retour en 2 X 20 min) sera appliqué pour maintenir l'équité sportive et le même temps de jeu.
Si égalité après les matchs de poule : se référer à la réglementation « **<u>Classement des équipes (matchs de poule) »</u>**.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Temps morts (TM) pour toutes les filières :
3 TM pour les matchs en 2 x 30mn
1 TM par mi-temps pour les matchs en 2 x 20mn ou en 1x30mn

Temps d'exclusion : 2' pour toutes les rencontres

Taille des ballons : Lorsque la colle n'est pas autorisée dans un gymnase, les ballons sans résine sont obligatoires sur l'ensemble des terrains.

- Masculins taille 3 (**ballon spécifique sans résine**)
- Féminines taille 2 (**ballon spécifique sans résine**)

Cas d'égalité entre 2 équipes (matchs à élimination directe) :
En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, une séance de tirs au but sera effectuée. Le règlement FFHandball sera appliqué.

Classement des équipes (matchs de poule)

Décompte des points : V = 3pts – N = 2 pts - P = 1 pt - Forfait = 0pt
Si 2 ou plusieurs équipes sont à égalité de points, elles seront départagées selon les dispositions suivantes et dans l'ordre :

1. Par la différence des buts marqués et des buts encaissés entre les équipes concernées (goal-average particulier),
2. Par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées (meilleure attaque),
3. Par le moins grand nombre de buts encaissés dans les rencontres entre les équipes concernées (meilleure défense),
4. Par la différence des buts marqués et des buts encaissés sur l'ensemble de la compétition (goal-average général),
5. Meilleure attaque sur les phases de poules qualificatives du CFU/CFE,
6. Meilleure défense sur les phases de poules qualificatives du CFU/CFE,
7. L'AS qui a le plus de licences sportives.

Nombre de joueurs(ses) par équipe

14 joueurs pourront être inscrits sur la feuille de match.
Pour une phase donnée (tournoi ou phases finales), une liste de 14 joueurs maximum devra être déposée.

Maillots

Il est OBLIGATOIRE d'avoir des maillots aux couleurs de l'AS numérotés devant et derrière. Le nom de l'établissement (Université, école, PRES, COMUE, …) concerné sera indiqué au moins d'un côté. Le jeu de maillots sera de couleur identique pour toute l'équipe. Prévoir 2 jeux de maillots de couleur différente. Chacun des 2 gardiens en activité doit porter une couleur différente de celle des autres joueurs de son équipe. Pour chaque équipe, la chasuble doit être de la même couleur que le maillot du gardien.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE – COMMISSION DES LITIGES

Disqualification directe avec rapport (carton bleu) :

Lors d'une phase finale, tout cas de disqualification directe sera étudié par la commission des litiges : la décision disciplinaire sera applicable immédiatement, l'appel n'étant pas suspensif.

Exclusion et disqualification :

Lorsqu'un joueur est exclu 3 fois 2 minutes dans un match, il est bien entendu disqualifié pour le reste du match en cours. Il est cependant autorisé à jouer le match qui suit.

Rappel :

En cas de carton rouge sans rapport d'arbitre : pas de match de suspension.
En cas de carton rouge avec rapport d'arbitre : examen du cas sur place par la commission des litiges qui décidera de la suite à donner.

Matchs perdus par forfait :

L'équipe perdante se verra appliquer le score de 0 à 15 avec 0 points au classement (sanction d'application automatique et immédiate). Si la pénalité touche les 2 équipes : application d'un score de 0 à 0 avec 0 points au classement pour les 2 équipes.

Cas non prévus par le règlement FF Sport U :

En l'absence de dispositions spécifiques à la FF Sport U, il sera fait appel aux règlements des compétitions FFHandball en vigueur.

Retrouver composition commission des litiges
1 membre ligue universitaire organisatrice
1 représentant des arbitres
1 membre de la CMN (si présence)
1 DNa ou son représentant
1 joueur.euse non concerné.e par le championnat

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA :

- EUSA GAMES du 18 juillet au 1er août 2026 à Salerne en Italie (Handball et Beach Handball) – Split en Croatie 2028 et Grenade en Espagne 2030
- Championnat d'Europe de Handball à Podgorica (Monténégro) en 2027

FISU :

- 2026 Championnat du Monde Universitaire de Handball à PESSAC (Nouvelle-Aquitaine) du 20 au 27 juin 2026

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE
federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Directeur national adjoint – Xavier BAGUELIN
xbaguelin@sport-u.com

Chargé de missions sports – Nicolas GUERIN
nguerin@sport-u.com

Chargée de missions sports – Lisa MAURAGE
lmaurage@sport-u.com